

ant. demarçay la femme ont été parvenue
gilet
obit
Les 18 mai 1799 après les trois publications ordinaires
auquel il ne fut trouvé aucun empêchement
canonique ny civil et l'acte a été obtenu de
Monsieur l'Evêque de Poitiers. En date du trois
mai 1799. Signé Hierome Louis, Evêque de Poitiers
J'ay donné la bénédiction nuptiale a gabriel de
marçay fils de gabriel demarçay et de Catherine
monnet fille de Jean portet et a Françoise demarçay fille
de François de marçay et de Marie martin d'au
port. Tous les deux de cette paroisse En présence des
pères et mères, de Pierre martin de Catherine de
marçay, Marie de marçay et autres, parvint il

